

Pour la liberté de la recherche
Les chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires et associés de Sciences Po
expriment leur solidarité avec leur collègue Karoline Postel-Vinay

Notre collègue Karoline Postel-Vinay, directrice de recherche au CERI (laboratoire conjoint de Sciences Po et du CNRS) et spécialiste du Japon, est poursuivie en justice par la « Fondation Franco-Japonaise, dite Sasakawa » (FFJDS), pour « diffamation ». Certains d'entre nous ont été témoins de la façon brutale dont la FFJDS a lancé son action, le 5 mars 2009. Dans l'amphithéâtre Leroy-Beaulieu, au cours d'un colloque auquel participaient de nombreux collègues, un huissier de justice a remis à Karoline Postel-Vinay une demande d'assignation à comparaître devant le Tribunal de grande instance de Paris.

Le procès engagé par la FFJDS fait suite à une pétition relayée par Karoline Postel-Vinay en décembre 2008, et signée par une cinquantaine de chercheurs spécialistes du Japon et de l'Asie Orientale. La pétition demandait au ministre français des Affaires étrangères de retirer le soutien qu'il avait initialement apporté à une manifestation officielle célébrant le 150^e anniversaire des relations diplomatiques franco-japonaises. Cette manifestation était financée principalement par la FFJDS. Les signataires regrettaient que pour un tel événement, la République Française s'associe à une institution se réclamant de Ryōichi Sasakawa, figure bien connue du fascisme japonais, arrêté par les Alliés en décembre 1945 comme criminel de guerre de classe A, et généralement considéré comme lié à la pègre. Le ministère des Affaires étrangères, ayant mené sa propre enquête, décida de se désolidariser de la manifestation.

La FFJDS a pris le parti de concentrer son action en justice sur une seule personne et non sur l'ensemble des signataires. Elle a aussi choisi de lui réclamer des frais de justice très élevés. Il s'agit d'une tentative d'intimidation caractérisée.

La FFJDS se considère aujourd'hui diffamée par le rappel de faits qui, pourtant, ont été maintes fois présentés dans des ouvrages scientifiques, des essais, et des articles de presse de nombreux pays¹. Aucune de ces publications n'a suscité de plainte pour diffamation. L'action de la FFJDS vise donc à obtenir du juge que l'évocation de certains sujets soit désormais interdite, non seulement en France mais à l'étranger, car l'effet symbolique d'une décision de la Justice française en sa faveur menacerait aussi la recherche à l'étranger, aux Etats-Unis et au Japon notamment, où se trouvent la plupart des spécialistes.

La démarche de la FFJDS viole manifestement le principe de la liberté de la recherche. En outre, elle soulève à nouveau le problème de l'utilisation de la Justice pour le règlement de débats historiques.

Nous, chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires et associés de Sciences Po, souhaitons exprimer notre entière solidarité à Karoline Postel-Vinay, comme l'ont déjà fait le directeur de Sciences Po, le conseil d'unité du CERI à l'unanimité, l'Association française de science politique et le conseil de la Société française d'études japonaises à l'unanimité².

¹ Cf. Au sein d'une abondante bibliographie, trois titres aisément consultables : David Kaplan and Alec Dubro, *Yakuza. Japan's Criminal Underground*, Berkeley, University of California Press, 2003 (2^e édition). Traduction française : *Yakuza. La mafia japonaise*, Editions Philippe Picquier, 1990 ; Philippe Pons, *Misère et crime au Japon. Du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 1999 ; Richard Samuels, *Machiavelli's Children. Leaders and Their Legacies in Italy and Japan*, Ithaca, Cornell University Press, 2003. Et la nécrologie <http://www.independent.co.uk/news/people/obituary-ryoichi-sasakawa-1592324.html>

² Communiqué de l'AFSP, 11 février 2010, www.afsp.msh-paris.fr ; communiqué de la SFEJ, février 2010, <http://sfej.asso.fr/site/SoutienSFEJKarolyne%20Postel-Vinay.html>

Signataires :

Jenny Andersson, Claire Andrieu, François Bafoil, Richard Balme, Stéphanie Balme, Martine Barthélémy, Jean-François Bayart, Jean-Philippe Béja, Daniel Benamouzig, Laurence Bertrand Dorléac, Didier

Bigo, Olivier Borraz, Dominique Boullier, Philippe Braud, Jean-Louis Briquet, Astrid von Busekist, Antonella Capelle-Pogacean, Patrick Castel, Bruno Cautrès, Manlio Cinalli, Dany Cohen, Samy Cohen, Dominique Colas, Ariel Colonos, Olivier Dabène, Renaud Dehousse, Gil Delannoi, Guillaume Devin, Alain Dieckhoff, Sophie Duchesne, Alexandre Escudier, Gilles Favarel-Garrigues, François Godement, André Grjebine, Guy Groux, Pierre Hassner, Béatrice Hibou, Catherine Honorat, Christophe Jaffrelot, Martine Jouneau, Riva Kastoryano, Gilles Kepel, Ewa Kulesza, Zaki Laïdi, Marie-Claire Lavabre, Marc Lazar, Jean Leca, Patrick Le Galès, Anne-Marie Le Gloannec, Christian Lequesne, Emmanuelle Loyer, Laurence Louër, Denis-Constant Martin, Luis Martinez, Jean-Pierre Masse, Nonna Mayer, Pierre Mélandri, Françoise Mengin, Michel Micheau, Marcel Morabito, Janine Mossuz-Lavau, Marc Oberti, Catherine Perron, Sandrine Perrot, Guillaume Piketty, Edmond Préteceille, Nadège Ragaru, David Recondo, Sandrine Revet, Evelyne Ritaine, Paul-André Rosental, Kathy Rousselet, Nicolas Roussellier, Olivier Rozenberg, Jacques Rupnik, Marc Sadoun, Jacques Sémelin, Jérôme Sgard, Michael Storper, Pierre-André Taguieff, Vincent Tiberj, Anne de Tinguy, Maurice Vaïsse, Etienne Wasmer, Catherine de Wenden, Cornelia Woll, Mikhail Xifaras, Agnès van Zanten, Max-Jean Zins, Bastien Ironnelle, Marie-Claude Smouts, Jean-Noël Jeanneney.